RÉSIDENCES DE RECHERCHE EURIAS 2012 – 2013
APPEL À CANDIDATURE

EURIAS (*European Institutes for Advanced Study*) est un programme de mobilité internationale qui propose des résidences de recherche dans 14 instituts d'études avancées : Berlin, Bologne, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Cambridge, Helsinki, Jérusalem, Lyon, Nantes, Paris, Uppsala, Vienne et Wassenaar. Les instituts d'études avancées offrent à des chercheurs de haut niveau la possibilité de travailler en toute indépendance. Ils bénéficient des meilleures conditions de recherche et de l'environnement stimulant d'une communauté scientifique internationale et pluridisciplinaire de premier plan.

Les résidences sont principalement allouées aux candidats issus des sciences de l'homme et de la société, mais sont également ouvertes à des chercheurs en sciences exactes et aux sciences du vivant dès lors qu'ils/elles ne requièrent pas de travail en laboratoire et qu'ils/elles engagent un dialogue avec les sciences humaines et sociales. La diversité des 14 instituts offre aux chercheurs du monde entier un large panel de contextes et d'environnements de recherche en Europe. Les candidats indiquent jusqu'à trois structures d'accueil possibles en dehors de leur pays de nationalité ou de résidence.

Le programme est ouvert à toutes les nationalités ; aux chercheurs prometteurs en début de carrière comme aux plus reconnus. La campagne de candidature 2011/2012 a démontré que le programme EURIAS était extrêmement compétitif. Pour répondre aux exigences du programme, les candidats doivent soumettre un projet de recherche solide et innovant, démontrer leur capacité à dépasser les spécialisations disciplinaires, témoigner d'une implication internationale et de publications importantes dans des revues de qualité.

Pour l'année académique 2012-2013, EURIAS offre 36 résidences de recherche (pour 19 chercheurs juniors et 17 chercheurs séniors).

Les 14 Instituts sont convenus de dispositions communes, incluant une allocation de 26,000 € pour un junior et 38,000 € pour un sénior, la mise à disposition d'un logement (ou une prime de mobilité), un budget de recherche, ainsi que la prise en charge du voyage.

CANDIDATURE
- Les candidatures sont exclusivement soumises en ligne sur le site **www.eurias-fp.eu**. Vous y trouverez des informations détaillées quant au contenu des candidatures, les critères d'éligibilité, la procédure de sélection, etc.
– **La date limite de candidature est le mardi 31 mai 2011**. Aucune candidature ne pourra être acceptée au-delà de cette date,.

PROCÉDURE DE SÉLECTION
– Évaluation scientifique par deux experts internationaux
– Présélection par le conseil scientifique international d'EURIAS
– Sélection finale par les conseils scientifiques des IEA
– Publication des résultats en décembre 2010.

Pour de plus amples informations sur le programme, merci de consulter le site **www.eurias-fp.eu**
Pour de plus amples informations sur les IEA et les conditions de résidence : **www.eurias-fp.eu/IAS**

EURIAS est un projet initié par le NetIAS (*Network of European Institutes for Advanced Study*)

Programme coordonné par le RFIEA (Réseau français des instituts d'études avancées)

Programme cofinancé par la Commission Européenne 7e PCRD – action COFUND